

<b>COMMUNE DE CANOHÈS</b>	<b>COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 30 JUILLET 2019</b>
---------------------------	--

L'an deux mille dix-neuf et le mardi trente juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Canohès, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis CHAMBON, Maire.

**Membres présents :** Mmes et MM. CHAMBON - ALENDIA - BERMOND – TRILLES ESCUDER SANCHEZ - QUINTA - LANGLAIS – VERNET - MEDINILLA - GENESTIER GONZALEZ ALVAREZ – LOMPECH - HERRERA - DE JESUS - FRANCO

**Pouvoirs :** D. FOURCADE à JL. CHAMBON - V. COPIN à G. TRILLES - JC. GODARD à F. QUINTA - G. DURUPT à A. LANGLAIS – A. TROUCHE à JL. FRANCO

**Absents excusés :** M. CLIMACO – C. COLL

**Absents :** E. OURADOU – T. JUSTAFRÉ – L. COPIN – V. LEGROUX

**Secrétaire de séance :** Madame Catherine GENESTIER est désignée secrétaire de séance.

#### **DÉCISIONS DU MAIRE :**

2019-55 : Signature d'une convention de mise à disposition à titre gracieux d'un dispositif de sécurité avec la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours (SDIS 66) pour les feux de la Saint-Jean le dimanche 23 juin 2019 au stade de Canohès.

2019-56 : Signature d'un avenant de régularisation des mouvements intervenus durant l'année 2018 au contrat « Flotte Automobiles » souscrit avec GROUPAMA MÉDITERRANÉE et de la nouvelle prime au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

2019-57 : Signature d'un contrat de maintenance n° 20191384 pour le progiciel « Suffrage Web – gestion des élections politiques avec le REU » avec la Société LOGITUD SOLUTIONS.

2019-58 : Signature d'un contrat d'entretien pour l'adoucisseur d'eau de la Maison de la Petite Enfance « El Niu » de Canohès.

2019-59 : Signature d'un contrat d'engagement avec Céline BERTAULT pour 4 séances d'animation éveil musical-chant-contes et marionnettes destinées aux enfants de la Maison de la Petite Enfance « El Niu » et du RAM.

2019-60 : Signature d'un contrat d'entretien de la structure artificielle d'escalade de la halle des sports avec la société ALTI CONTROL.

2019-61 : Signature d'un contrat de fourniture de gaz naturel pour le restaurant scolaire, la chaufferie de l'école élémentaire Julien Panchot et la halle des sports avec EDF COLLECTIVITES.

2019-62 : Attribution du lot n°2 pour les travaux de fauchage des fossés communaux et des accotements.

2019-63 : Signature d'un contrat pour les missions de contrôle technique construction dans le cadre des travaux de l'espace mutualisé de Canohès.

2019-64 : Signature d'un contrat pour les missions de coordination de sécurité et de protection pour la santé dans le cadre des travaux de l'espace mutualisé de Canohès.

2019-65 : Attribution des lots n°1 à 5 pour les travaux de rénovation de l'école maternelle de Canohès comprenant 5 salles de classe, 1 dortoir et la cour de récréation.

2019-66 : Signature d'un contrat pour les missions de repérage d'amiante avant démolition avec la société BUREAU VERITAS EXPLOITATION.

2019-67 : Signature d'un contrat de prestation périodique pour la vérification de l'aire de jeux de la crèche « El Niu » à Canohès avec la Société APAVE SUDEUROPE SAS.

2019-68 : Signature d'un contrat de prestation pour les travaux de curage des fossés et de dérasement des accotements avec la Société « LE PETIT LOUEUR ».

2019-69 : Signature d'un contrat de service « Dialège » avec la Société Electricité de France pour le suivi et l'analyse des dépenses et consommations des sites de distribution.

### **Délibérations adoptées lors du Conseil Municipal du 30 juillet 2019**

#### **DÉLIB 2019-01 : ACQUISITION DES PARCELLES AB 0028 ET AB 0120 A LA SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT FONCIER ET D'ÉTABLISSEMENT RURAL (SAFER)**

Vu l'avis favorable de la Commission Finances qui s'est réunie le lundi 29 Juillet 2019.

Le Conseil Municipal décide :

**D'APPROUVER** l'acquisition des parcelles cadastrées AB 0028 et AB 0120, située au lieu-dit de La Prada pour un montant de 30 800 €, frais de notaire en sus évalués à 1 650 €,

**DE SOLLICITER** une demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales et de la Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée Métropole, d'un montant le plus élevé possible,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte authentique de vente qui sera rédigé par Maître GOUVERNAIRE, notaire à Millas, ainsi que toutes les pièces afférentes au dossier,

**DE DIRE** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'année 2019.

**VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.**

Voir délibération n°01

**DÉLIB 2019-02 : INSTAURATION DU NOUVEAU BARÈME NATIONAL DE PARTICIPATION FINANCIÈRE DES FAMILLES POUR L'ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS (EAJE) APPLICABLE A COMPTER DU 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE 2019 AU SEIN DE LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE « EL NIU »**

Vu l'avis favorable de la Commission Finances qui s'est réunie le lundi 29 Juillet 2019

Le Conseil Municipal décide :

**DE PRENDRE ACTE** de l'instauration du barème national de participation financière des familles pour l'accueil en établissement d'accueil de jeunes enfants (EAJE) familiales établi par la Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées-Orientales, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019,

**D'APPLIQUER** les montants plancher et plafond prévus par la circulaire 2019-005 du 5 juin 2019, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019,

**D'APPROUVER** la modification de l'avenant au règlement de l'EAJE de la Maison de la petite enfance portant barème national et tarifs municipaux, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019,

**D'AUTORISER** Monsieur le maire à signer les contrats avec les familles et tous documents afférents à ce dossier.

**VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.**

Voir délibération n°02

**DÉLIB 2019-03 : OPÉRATIONS FACADES**

Vu l'avis favorable de la Commission Finances qui s'est réunie le lundi 29 Juillet 2019.

Le Conseil Municipal décide :

**D'APPROUVER** le lancement de l'opération « façades » ainsi que le règlement et le périmètre déterminé,

**D'APPROUVER** les termes de la convention d'attribution de la subvention,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions d'attribution de subvention avec les pétitionnaires demandeurs,

**DE VALIDER** la constitution d'une commission d'attribution,

**DE DIRE** que les crédits seront inscrits au budget 2019 et suivants.

**VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.**

Voir délibération n°03

**DÉLIB 2019-04 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES PYRÉNÉES-ORIENTALES DANS LE CADRE DE L'APPEL A PROJET « INTÉGRER LA NATURE EN VILLE »**

Vu l'avis favorable de la Commission Finances qui s'est réunie le lundi 29 Juillet 2019.

Le Conseil Municipal décide :

**D'APPROUVER** la demande de subvention auprès du Conseil Départemental des Pyrénées- Orientales dans le cadre de l'appel à projet « Intégrer la nature en Ville »,

**DE SOLLICITER** l'attribution d'une subvention auprès du Conseil Départemental des Pyrénées- Orientales d'un montant le plus élevé possible,

**D'ADOPTER** le plan de financement prévisionnel tel que figurant au dossier,

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette délibération,

**DE DIRE** que les crédits suffisants seront inscrits au budget communal 2019 et suivants.

**VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.**

Voir délibération n°04

**DÉLIB 2019-05 : FIXATION DU NOMBRE ET DE LA RÉPARTITION DES SIÈGES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE PERPIGNAN MÉDITERRANÉE MÉTROPOLÉ COMMUNAUTÉ URBAINE DANS LE CADRE D'UN ACCORD LOCAL**

**VU** le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 5211-6-1,

**VU** l'arrêté préfectoral n°2013287-0002 du 14/10/2013 fixant la composition du Conseil Communautaire de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine.

Le Conseil Municipal décide :

**DE FIXER** à 96 le nombre de sièges du Conseil Communautaire de Perpignan Méditerranée Métropole Communauté Urbaine, tel que présenté dans le tableau ci-dessous,

Nom des communes membres	Populations municipales 2019 (*ordre décroissant de population)	Nombre de conseillers communautaires titulaires
Perpignan	121 875	40
Canet en Roussillon	12 069	4
Saint-Estève	11 841	3
Saint-Laurent de la Salanque	10 308	3
Cabestany	9 821	3
Rivesaltes	8 647	2
Le Soler	7 666	2
Bompas	7 198	2
Toulouges	6 732	2
Le Barcarès	5 915	2
Canohès	5 819	2
Saleilles	5 190	2
Pollestres	4 815	2
Sainte-Marie la Mer	4 746	2
Villeneuve de la Raho	3 936	2
Torreilles	3 818	2
Pézilla de la Rivière	3 587	2
Espira de l'Agly	3 445	1
Villelongue de la Salanque	3 268	1
Baho	3 205	1
Saint-Hippolyte	2 973	1
Ponteilla	2 767	1
Saint-Feliu d'Avall	2 765	1
Saint-Nazaire	2 594	1
Baixas	2 546	1
Estagel	2 028	1
Llupia	1 953	1
Peyrestortes	1 384	1
Villeneuve de la Rivière	1 282	1

Opoul Périllos	1 168	1
Cases de Pene	920	1
Tautavel	872	1
Vingrau	609	1
Montner	343	1
Cassagnes	267	1
Calce	209	1

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.**

Voir délibération n°05

**DÉLIB 2019-06 : ADHÉSION AU PROGRAMME NATIONAL NUTRITION SANTÉ (PNNS)**

Le Conseil Municipal décide :

**D'APPROUVER** l'adhésion de la commune au Programme National Nutrition Santé (PNNS),

**D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer la charte « Villes actives du PNNS » ainsi que tous les documents afférents à cette délibération.

**VOTE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS.**

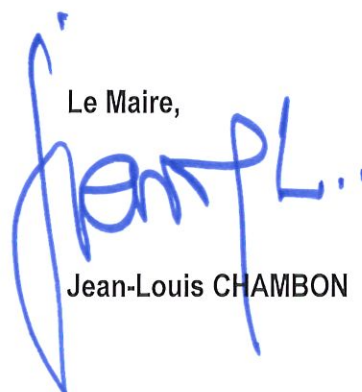
Voir délibération n°06

**AFFAIRES DIVERSES**

**QUESTIONS DIVERSES**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 22.



Le Maire,  
  
 Jean-Louis CHAMBON